



*La Mairie vous accueille :*  
**Du lundi au vendredi de 9h à 12h**  
**Samedis 8 juillet et 26 août de 9h à 12h**  
**De préférence sur rdv**

*Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 14h à 17h En dehors de ces horaires vous pouvez prendre rendez-vous*

Contact: 02.41.77.04.49

[accueil@saint-augustin-des-bois.fr](mailto:accueil@saint-augustin-des-bois.fr)

[www.saint-augustin-des-bois.fr](http://www.saint-augustin-des-bois.fr)

[Facebook.com/saintaugustindesbois49](https://www.facebook.com/saintaugustindesbois49)

<https://twitter.com/StAugustinDBois>

*La maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.*

### URGENCES

**Urgences :** 112

**Samu :** 15

**Pompiers :** 18

**Gendarmerie :** 17

**Médecin de garde :** 116 117

**Pharmacie de garde :** 32 37

**Gendarmerie :** Bécon les Granits,

Avenue de la Clercière.

Tél. 02.41.77.90.17

### SERVICES

**Collecte des ordures ménagères :**

Les 3RD' Anjou Tél : 02.41.59.61.73

**Accueil périscolaire :**

Centre polyvalent, rte de Saint-Georges

Tél : 02.41.77.08.45

Responsable périscolaire : 07.57.41.86.07

[enfance@saint-augustin-des-bois.fr](mailto:enfance@saint-augustin-des-bois.fr)

**Bibliothèque intercommunale :**

Maison commune de loisirs

Place du Cèdre, rez-de-chaussée

Tarif annuel : 8 € par foyer

Mercredi de 17h00 à 18h30

Samedi de 10h30 à 12h00

Dimanche de 11h00 à 12h00

**Accueil de Loisirs associatif Le bois enchanté :**

Centre polyvalent, rte de Saint-Georges

Siège : CSI l'atelier

5 rue de Savennières

49170 Saint-Georges-sur-Loire.

Tél : 06 33 01 97 73 - 02 41 39 17 11

Directeur : Cédric Lejard

Mail : [leboisenchante@csi-latelier.fr](mailto:leboisenchante@csi-latelier.fr)

**Collecte des ordures ménagères mercredi 5 et 19 juillet 2023**

**Mercredi 2, jeudi 17 août et mercredi 30 août 2023**

### EDITO

Chères toutes et tous,

A l'heure où je prends la plume, notre pays traverse des heures troubles et fait face à des violences sans précédent, notamment par l'âge de leurs auteurs, mais aussi parce qu'elles viennent toucher de petites villes tout prêt de chez nous et que les services publics au sens large ont été visés : commissariats, écoles, pmi ... et mairie. Des maires et leurs proches ont été personnellement visés. Et c'est tout naturellement que publiquement je tiens à les assurer de mon soutien le plus total.

Notre petite commune a été épargnée mais ces faits rappellent à chacun d'entre nous que dans notre engagement collectif, l'attention portée à nos enfants, à notre jeunesse doit être prioritaire. A la fois pour qu'ils aient accès à des services publics de qualité, notamment éducatif, mais aussi que soient posés les cadres qui leur permettront de s'épanouir et de grandir. Ils rappellent aussi à chacun d'entre nous que comme parents, grands-parents, amis, tantes, neveux ... nous avons une responsabilité individuelle et qu'il ne faut pas lâcher.

A nos agents municipaux qui oeuvrent au quotidien auprès des enfants de la commune, aux enseignants et enseignantes de nos deux écoles, je renouvelle mes remerciements pour le travail effectué au quotidien. Aux futurs animateurs jeunesse qui seront présents désormais une fois par semaine pour nos ados, je souhaite la bienvenue !

Voici venu le temps de la césure estivale, temps propice à se ressourcer à se recentrer. Temps propice aussi à ce que collectivement nous nous interrogeons sur la petite pierre que nous apportons à l'édifice et sur l'exemple que nous donnons à nos enfants, à notre jeunesse sur les actes que nous-mêmes nous posons.

En vacances, dans notre belle commune ou ailleurs, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de recharger vos batteries, de souffler, de prendre le temps de prendre soin de vous-même et des autres !

Virgine GUICHARD, Maire

*Bel été à toutes et tous*



### INFORMATION CANICULE

Dans le cadre de la gestion sanitaire des vagues de chaleur, nous procédons au recensement et la surveillance des personnes vulnérables. Nous vous invitons à vous manifester auprès de la mairie si vous ou l'un de vos proches est concerné pour être ajouté à la liste de surveillance.

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 22 MAI ET 9 JUIN 2023

- ❖ **Installation nouveau conseiller municipal** : Installation de Monsieur David NIREFOIS en tant que conseiller municipal suite à la démission de Monsieur Matthieu BENARD
- ❖ **Démission de Jean-Pierre LABBÉ, conseiller municipal le 24 mai 2023**
- ❖ **Vote des subventions 2023 aux associations et CCAS :**
- ❖ **Signature d'une convention de prestation de services pour l'entretien et la maintenance des poteaux incendie**
- ❖ **CCVHA : Rapport d'activité – exercice 2022** (disponible sur le site internet ou à l'accueil de la mairie)
- ❖ **Election des délégués pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023** : Sont élus, dans l'ordre de la liste : Mme Virginie GUICHARD, M. David NIREFOIS, Mme Céline PICHEREAU en tant que délégués et M. Cédric DAVENET, Mme Hélène GILLET-COCHELIN et M. Emmanuel CHARLES en tant que suppléants.
- ❖ **Approbation de l'offre pour l'aménagement du parking de la salle de sport, la sécurisation de la RD102 et l'accessibilité des points d'arrêts de la ligne interurbaine 424** : Approbation de l'offre économiquement la plus avantageuse à l'entreprise EUROVIA pour ce projet d'aménagement. Montant global de l'opération 56 257,60 € HT.

Nom	subventions accordées 2023
<b>TOTAL ARTICLE BUDGETAIRE: Ch.65 - Art. 6574</b>	<b>6 000,00 €</b>
ADMR - canton de St Georges	50,00 €
APE (fonctionnement)	300,00 €
Amis de St Augustin	800,00 €
Don du sang	100,00 €
Familles rurales	600,00 €
GIC de la Coudre	80,00 €
Théâtre la grande violette	300,00 €
OGEC (fonctionnement)	300,00 €
O'Zorgues etc	1 000,00 €
Restos du Cœur	67,00 €
Saint O se bouge (Familles rurales)	700,00 €
Saint O solidarité	500,00 €
<b>TOTAL ARTICLE BUDGETAIRE: Ch. 65 - Art. 657362</b>	<b>3 000,00 €</b>
<b>CCAS communal</b>	<b>3 000,00 €</b>
<i>montant soumis au vote subventions aux associations (Ch. 65 - Art. 6574)</i>	
	<b>4 797,00 €</b>
<i>montant soumis au vote subvention au CCAS (Ch. 65 - Art. 657362)</i>	
	<b>3 000,00 €</b>

- ❖ **Informations diverses : Contentieux urbanisme M. Mme Baron – Construction non conforme**

Le Tribunal judiciaire d'Angers en date du 28 mars 2023 a relevé que les permis de construire modificatifs des 10 août 2012 et 15 novembre 2012 avaient été annulés par le Tribunal administratif de Nantes et les travaux réalisés par les époux Baron devaient par conséquent correspondre normalement à ceux autorisés par le permis de construire par arrêté du 7 avril 2011. Il a par ailleurs relevé que les termes de l'arrêté définitif de la cour administrative d'appel de Nantes du 1<sup>er</sup> octobre 2020 que la situation ne pouvait être régularisée par la délivrance d'un nouveau permis de construire.

En conséquence, le jugement du 28 mars 2023 du Tribunal judiciaire d'Angers a condamné M. et Mme Baron à démolir la construction nouvelle édifiée en violation de l'arrêté du permis de construire du 7 avril 2011 dans un délai de 6 mois, ainsi qu'à verser la somme de 1 500 €.

Après plus de 7 ans de procédure, le contentieux d'urbanisme prend fin puisque, en date du 25 et 26 mai 2023, la condamnation à démolir la construction litigieuse a été exécutée.

## AGRICULTEURS - MOISSONS

Après les fenaisons, voici venu le temps des moissons ... Parce qu'ils sont essentiels à l'économie de notre commune... mieux les comprendre, leur calendrier de travail, c'est important ! N'hésitez pas à consulter les brochures qui vous présentent nos voisins agriculteurs ! <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/nos-voisins->

## TRAVAUX CLOS DU VERGER



La voirie provisoire de la nouvelle sortie du Clos du Verger est en cours. Durant l'été, la nouvelle sortie sera mise en fonction avec un changement de sens de rotation sur le parking du centre polyvalent.



## NOUVELLE ORGANISATION ALSH ET JEUNESSE À COMPTER DE SEPTEMBRE 2023

A compter de la rentrée de septembre 2023, une nouvelle organisation des services extra-scolaires est mise en place. La compétence Enfance-Jeunesse étant intercommunale, l'Accueil de Loisirs et le service Jeunesse sont réorganisés par la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou (CCVHA) avec Bécon-les-Granits.

### Accueil de Loisirs :

- ⇒ Le mercredi il y aura deux sites d'accueil : Saint-Augustin-des-Bois et Bécon les Granits.
- ⇒ Les petites vacances, un seul site : Bécon-les-Granits (avec Navette gratuite entre les deux communes)
- ⇒ Les grandes vacances, un seul site : Saint-Augustin-des-Bois (avec Navette gratuite entre les deux communes)

### Jeunesse :

En période scolaire, il y aura un accueil jeunesse organisé chaque semaine à Saint-Augustin-des-Bois. Le créneau qui sera fixe reste à définir (mercredi, vendredi ou samedi).

Les vacances : deux jours d'accueil par semaine, toujours à Saint-Augustin-des-Bois, au même lieu que les mercredis.

Les activités seront co-construites au fur et à mesure par les jeunes et l'animatrice référente.

Plus d'informations sur le site internet de la Mairie : <https://saint-augustin-des-bois.fr/>

## FAMILLES RURALES



### Inscriptions activités année scolaire 2023-2024 Saint Augustin des Bois

Baby-gym (3-6 ans)	Lundi (*)	17h00-18h00	99,00€	Toutes les activités seront reconduites sous réserve d'inscriptions suffisantes
Zumba (ados-adultes)	Lundi	19h15-20h15	126,00€	
Fitness (ados-adultes)	Lundi	20h15-21h15	108,00€	
Pilates (adultes)	Lundi (*) Mercredi	18h00-19h00 20h00-21h00	126,00€	
Gym douce (adultes)	Lundi (*)	16h00-17h00	117,00€	
HipHop (8-12 ans)	Mercredi (*)	18h30-19h30	117,00€	
Yoga (adultes)	Mardi	19h30-20h30	147,00€	
Couture	Mercredi (18 séances)	19h30-22h00	168,00€	
Activité jeux	Jeudi	14h00-17h00	60,00€	

(\*) Salle multi accueil (étage)

(\*\*) Enchaînement de stretching-gym douce-relaxation.

### Permanences d'inscription :

Lundi 9 septembre de 10h à 12h, devant la supérette.

ou

Dépôt du dossier d'inscription complet, accompagné du règlement, dans la boîte aux lettres près du défibrillateur (côté droit de l'entrée Mairie).

Renseignements : 06.79.23.74.89

## CLUB DE BASKET SAINT AUGUSTIN

Le club recherche des joueuses pour septembre pour agrandir son équipe de basket féminine loisir. Si vous êtes dynamique et dans un esprit de convivialité venez nous rejoindre !!

Contact : 06.23.18.69.88 ou au 07.78.87.88.32

## BACS ORDURES MENAGERES

Nous vous rappelons que les bacs pour les ordures ménagères doivent être sortis la veille au soir de la collecte et enlevés de la voie publique juste après la collecte. Ils ne doivent pas rester sur le trottoir.

## COMMERCES – FERMETURE ESTIVALE



**Epicierie Vivéco** : fermé du 04/08 au 24/08 inclus

**Salon de coiffure IDEAL'OOK** : fermé du 29/07 au 15/08 inclus.

**Salon de coiffure ADEL** : fermé du 01/08 au 15/08 inclus.

**Bistrot Chez l'vie la joie** : fermé 05/08 au 28/08 inclus.

**Vergers Motoculture** : fermé du 28/07 à 12h au 15/08 inclus.

**Pâtisserie Autour du sucre** : fermé du 7 au 14 août inclus

## ÉCOLE ALBERT JACQUARD



L'école Albert JAcquard  
engage un.e volontaire en service civique  
universel

Contactez : ce.0490373p@ac-nantes.fr



LES ORGUES DE BARBARIE

**4<sup>ème</sup> Festival  
Orgues de barbarie  
et contes**

**15, 16, 17 septembre 2023  
St Augustin des bois (49)**

Bar Restauration - Gratuit en plein air Repli en salle

Association « D'ORGUES ETC... »  
02 41 38 97 27 - 06 09 35 06 42  
Contact : oz.orgues@stfr.fr

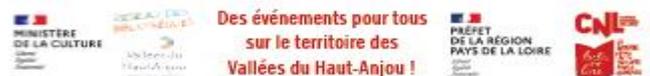


CCVHA

**PARTIR en LIVRE LA LIBERTÉ!**

du 22 juin au 19 juillet 2023

WWW.PARTIR-EN-LIVRE.FR



Des événements pour tous  
sur le territoire des  
Vallées du Haut-Anjou !

L'ÉCHAPPÉE BELLE



L'équipe de L'Échappée Belle  
vous souhaite un bel été !



Et on se donne rdv ... à la rentrée !  
Ouverture de la saison culturelle 23-24

Vendredi 08 septembre  
À partir de 19h00  
Villemoisais  
Site de la piscine  
Partenaire : commune de Villemoisais



L'Échappée Belle vous propose une ouverture de saison festive et pleine d'énergie au rythme des explorations musicales

- \* 19h00 : Apéritif convivial
- \* 20h00 : Présentation de la saison par l'équipe de L'Échappée Belle suivie de deux sets de la fanfare Mukasamuka pour un repas animé

Food Truck sur place (réservation conseillée auprès de TradITruck 49 : 06 98 08 27 59) Possibilité d'apporter son pique-nique

Gratuit, participation libre

BIBLIOTHEQUE

Fermeture estivale dess bibliothèques du réseau :

- ⇒ **Saint-Augustin-des-Bois : Fermeture à partir du 10 juillet – Réouverture le 23 août**
- ⇒ Bécon-les-Granits : Fermée tous les vendredis du 14 juillet au 1er septembre ; fermeture le 15 juillet
- ⇒ Val d'Erdre Auxence :
  - Villemoisais : Fermée les mercredis du 14 juillet au 15 août
  - Le Louroux-Béconnais : Fermée le 13 juillet
  - La Cornuaille : fermée les mercredis de juillet et août
- ⇒ Erdre-en-Anjou
  - La Pouèze : fermée les 15 et 16 juillet puis du 07 au 21 août

**RAPPEL : Une boîte à livres, pour restituer les ouvrages, est située devant la bibliothèque de Bécon-les-Granits.**

Pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin, contactez-nous avant le **15 août 2023** par mail à [communication@saint-augustin-des-bois.fr](mailto:communication@saint-augustin-des-bois.fr) ou à l'accueil de la mairie.

